



## Réunion du Conseil d'Administration du 30 Mars 2024

(10h30 au château)

### ORDRE DU JOUR

- JEMA
- Préparation du défilé du 22 Juin
- Moulage du retable
- Pierres en Lumière
- Gaill'ance
- Forum des Associations
- Subvention Mairie de Gaillon
- Gmail de l'ARC
- Textes de Francis
- Graffitis dans la maison Grise
- Inscription des Douaires au titre des Monuments Historiques

*Absents excusés : Régine, Camille, Coralie et Aldo*

*Absent : Louis*

### **JEMA**

Nous ne tiendrons pas de buvette cette année. Notre stand sera installé dans le châtelet.

Les JEMA auront lieu du 5 au 7 avril.

Vendredi 5 à 18h30, inauguration

Samedi 6, ouverture de 10h00 à 18h00. Nous danserons à 17h00 dans la cour d'honneur.

Dimanche 7, ouverture de 10h00 à 18h00.

Un tableau circulera afin que chacun s'inscrive à un créneau de 2 heures pour tenir le stand.

Nous y vendrons brochures, cartes postales, posters, gobelets ainsi que des documents de l'AMSE (Amis des Monuments et Sites de l'Eure), confiés par le regretté Philippe Hachet.

Nous présenterons également le festival "Les Historiques de Gaillon".

L'installation du stand est programmée au jeudi 4 avril à 16h00.

### **Défilé du 22 juin**

La prochaine réunion avec nos partenaires aura lieu le samedi 13 avril à 10h30, à la Mairie de Saint-Aubin-Sur-Gaillon, salle du Conseil.

Un courrier est en cours d'élaboration par Lucien.

Cette réunion vise à récapituler la participation et les besoins de chacun. Une ébauche du cortège sera énoncée.

Il serait composé comme suit :

1. Les cavalières du Haras de l'Île pavoisées aux couleurs du roi
2. Le roi et la reine (chariot)
3. L'ARC
4. Les chartreux de L'étoile de Bethléem
5. Les Ménétriers de Meskañ
6. Les peintres de l'ADDAGE
7. Les escrimeurs du CEV
8. Le clairnet de Gaillon
9. Les majorettes
10. La confrérie de la pomme – T'es pas cap'?

L'achat du nom de domaine [www.leshistoriquesdegailon.fr](http://www.leshistoriquesdegailon.fr) est entériné. Nous prendrons un abonnement *o2switch* à 7€ par mois pendant 12 mois, reductible. La question est posée sur l'adhésion ou non à une carte bancaire sur le compte de l'ARC, concernant le paiement de cet abonnement. Bernard va se renseigner auprès du CRCA.

### **Moulage du retable**

Bernard a effectué le règlement des frais de transport et colisage à hauteur de 1721 €.

### **Pierres en Lumière**

Le soir du 17 mai, nous danserons à Pinterville.

Le 18 mai, nous partagerons la soirée de danses entre le centre-ville de Gaillon (20h00) et le château.

### **Gaill'ance**

Nous sommes sollicités pour danser le 14 septembre après-midi, rue du Four à Baon.

Une réunion préparatoire aura lieu à *La Douce tranquilli'thé* jeudi 4 avril à 18h30.

### **Forum des Associations**

Il se tiendra le 7 septembre.

Une réunion d'information est prévue à Gaillon le jeudi 23 mai à 18h00, salle du Conseil.

### **Subvention**

Lucien a été informé par Jean-Marc Rivoal, 1<sup>er</sup> adjoint à la mairie de Gaillon, que notre demande de subvention de 3000 € aurait été acceptée.

### **Gmail de l'ARC**

Guillaume recevant les mails de l'ARC sur son portable, nous sommes convenus qu'il serait à même d'alerter rapidement les destinataires concernés, les invitant à consulter ces mails, et, si besoin, à y répondre.

### **Textes de Francis**

Francis souhaite que les textes qu'il publie sur le site de l'ARC ne soient pas destinés aux seuls adhérents (espace dédié soumis à mot de passe).

Guillaume a créé à cet effet un onglet permettant à tous les visiteurs sur notre site, de consulter ces textes.

### **Graffitis dans la maison Grise**

France Poulain, Architecte en chef des Bâtiments de France, a accepté que nous relevions les graffitis présents dans la maison Grise. Ce relevé sera probablement effectué par l'ARC l'été prochain.

### **Les Douaires**

L'inscription au titre des monuments historiques, pour les éléments immobiliers et fonciers, va faire l'objet d'une demande par l'ARC.

Pour cela, nous devons constituer un dossier documentaire, accompagné d'une lettre d'intention et d'une lettre aux propriétaires.

Compte-tenu de ses compétences, Guillaume accepte de s'en charger. La demande sera signée de l'ARC.

La prochaine réunion de CA est fixée au 3 mai – 18h30. Le lieu reste à préciser.